

<b>Date:</b>	<b>22-04-2021</b>	<b>Document:</b>	<b>F22-013 FR EN</b>
<b>Title:</b>	<b>National Report France - UNMS</b>		
<b>Authors:</b>	<b>Jean-Paul Zerbib, UNMS</b>		

Mes chers confrères,

Notre syndicat UNMS-CFE-CGC a continué la lutte pour que tous les médecins salariés français puissent bénéficier des revalorisations du Ségur de la santé. Au bout d'une année de mouvements sociaux multiples dans les EHPADs (hôpitaux pour personnes âgées), les médecins qui y travaillent (dénommés médecins coordonnateurs) ont obtenus ces augmentations de salaires. D'une valeur de 513€/ mois net, pour un plein-temps. Cela concerne :

- la fonction publique hospitalière (hors PH)
- les fonctions publics territoriales
- le secteur privé non lucratif (convention collective 51 et 66)
- le secteur privé lucratif

Les seuls médecins salariés à ne pas avoir obtenus de Ségur de la Santé sont, à ce jour, les médecins travaillant dans le secteur du handicap et les médecins des centres de santé.

My dear colleagues,

Our union UNMS-CFE-CGC is fighting until that all salaried doctors will increase their salaries according to Segur. After 1 year of fighting in the EHPADs (hospitals for old people), doctors have won a salary increase of 513€ / month, full time working doctors. It is about:

- public hospitals (working for state);
- public hospitals working for towns;
- private non profitable hospitals;
- private profitable hospitals.

So, until today, only doctors in health centers and in hospitals working for disabled people did not yet get a better salary.



Santé Social



18/02/2022 communiqué de presse

## Les médecins coordonnateurs d'EHPAD ne sont plus « oubliés du Ségur » !

La négociation menée par l'intersyndicale des « oubliés du Ségur » se solde par une **amélioration substantielle des salaires des médecins coordonnateurs d'EHPAD.**

Jean Castex, Premier ministre, et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée, chargée de l'Autonomie, ont permis d'obtenir ces transpositions des revalorisations salariales prévues par le Ségur de la Santé.

Partageant un souci commun de lutte contre les discriminations liées à l'âge, le Gouvernement et les organisations syndicales ont créé les conditions de recrutement et de fidélisation de médecins coordonnateurs dans les EHPAD.

**La négociation a été payante avec notre gouvernement**, ouvrant la voie de l'équité des rémunérations des médecins coordonnateurs des différents secteurs : hospitaliers, fonctions publiques hospitalières et territoriales, privés associatifs et au-delà vers le secteur privé commercial.

**Nous saluons ce gouvernement** qui rend plus lisible notre engagement partagé pour les personnes âgées dépendantes, en EHPAD et à domicile.

**Il s'agit d'une victoire pour nos organisations syndicales, pour les personnes âgées dépendantes, pour leurs familles, pour les aidants, en partage avec nos ministères de tutelle.**

Nous sommes à votre disposition pour en parler ensemble.

Les négociateurs :

Docteur Jean-Paul Zerbib

CFE-CGC.

0617512073

[zjeanpaul@sfr.fr](mailto:zjeanpaul@sfr.fr)

Docteur Pascal Meyvaert

SMCG-CSMF

0680076965

[pascalmeyvaert@wanadoo.fr](mailto:pascalmeyvaert@wanadoo.fr)

Docteur Renaud Marin La Meslée

SNGIE

0684129796

[docteurmlm@gmail.com](mailto:docteurmlm@gmail.com)